

ÉTUDE LONGITUDINALE DU DÉVELOPPEMENT  
DES ENFANTS DU QUÉBEC – Phase II  
(ÉLDEQ 2003-2010)

JESUIS  
SERAI

Étude sur l'avenir d'une génération

**Guide de l'utilisateur**  
de la  
**banque de données du volet 2004**  
*Enfants de 68 à 80 mois*

Révisé  
septembre 2006

Direction Santé Québec  
Institut de la statistique du Québec

Septembre 2005

La documentation qui suit présente l'information nécessaire à l'utilisation des données du **volet 2004** de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ). Ce document, divisé en cinq sections, présente d'abord un bref aperçu de l'enquête. La deuxième section traite de la convention de désignation des variables présentes dans la banque de données. La structure des fichiers et le contenu de chacun des fichiers sont les thèmes abordés aux sections 3 et 4. Finalement, les remarques et mises en garde sont présentées à la section 5.

## ***1 - Population cible et collecte : Un bref rappel<sup>1</sup>***

Au volet 2004, des informations ont été recueillies, entre les mois de mars et juin 2004, pour 1 529 enfants (âgés entre 68 et 80 mois)<sup>2</sup>. Maintenant, étant donnée un terrain plus complexe, pour être intégré à la banque de données, au moins un instrument de collecte doit être complété<sup>3</sup>.

La banque de données du volet 2004 inclut les informations tirées des instruments suivants<sup>4</sup>:

- \* Questionnaire informatique rempli par l'intervieweur (QIRI) :
  - Sociodémographique;
  - Parent habitant dans le ménage;
  - Parent biologique absent;
  - Enfant;
- \* Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM);
- \* Questionnaire autoadministré du père (QAAP);
- \* Questionnaire papier administré à l'enfant (QPAE);
- \* Questionnaire autoadministré de l'enseignant/e (QAAENS);
- \* Questionnaire à compléter par l'intervieweur (QCI);
- \* Activité sur les nombres;
- \* Jeu du ROST (Random Object Span Test);
- \* Jeu du Lollipop;
- \* Jeu de mots (ÉVIP);
- \* Jeu de mémoire (VCR);
- \* Jeu des intersections (Figural Intersection Task - FIT);
- \* Jeu de blocs (sous-test du WISC-III);
- \* Test de développement de la motricité globale (Ulrich, 2000);
- \* Évaluation de la condition physique.

---

<sup>1</sup> Pour obtenir plus de détails concernant la population, l'échantillon, les différents instruments de collecte, ainsi que sur le processus de collecte, consulter le numéro 1 des volumes 1 et 2 de la collection ÉLDEQ disponible sur le site web de « Je suis, je serai », à l'adresse suivante : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Documentation technique ».

<sup>2</sup> Rappelons que les changements apportés au calendrier de collecte en 2002 ont eu un effet sur l'âge des enfants. Pour plus de détail, voir le document « Les effets du nouveau calendrier de collecte de données de l'ÉLDEQ sur la validité des mesures et la validité générale de l'étude » à l'adresse suivante : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Documentation technique ».

<sup>3</sup> Par exemple, au volet 2005, 37 ménages n'ont pas complétés de QIRI.

<sup>4</sup> Tous les instruments de collecte sont disponibles sur le site web de « Je suis, je serai » à la même adresse.

Il est à noter que, contrairement aux volets précédents, le QPRI (Questionnaire papier rempli par l'intervieweur) a été intégré au QIRI du présent volet. Ce dernier a été administré en face à face ou par téléphone, tandis que les questionnaires autoadministrés de la mère et du père (QAAM et QAAP) ont été remis aux répondants par voie postale. Le QAAENS est, pour sa part, remis à l'enseignant/e lors de l'entrevue, alors que l'intervieweur remplit avec l'enfant le QPAE. Quant à l'évaluation des capacités cognitives et physiques des enfants, elle a été faite en milieu scolaire ou à la maison, selon le choix des parents.

## ***2 - Convention de désignation des variables***

Pour désigner et retrouver facilement chacune des variables des différents fichiers de données, nous avons conçu une nomenclature qui s'appuie en grande partie sur celle utilisée pour l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) de Statistique Canada, que nous avons adaptée pour l'ÉLDEQ. Toutes les variables contenues dans la banque de données ont au plus huit caractères.

Les noms de variables se présentent ainsi:

### **G SE C Q nnx**

où:

**G** se rapporte au volet de l'étude. Ainsi,

- « A » correspond au volet 1998 (5 mois) ;
- « B » correspond au volet 1999 (17 mois) ;
- « C » correspond au volet 2000 (29 mois) ;
- « D » correspond au volet 2001 (41 mois) ;
- « E » correspond au volet 2002 (44 à 56 mois) ;
- « F » correspond au volet 2003 (56 à 68 mois) ;
- « G » correspond au volet 2004 (68 à 80 mois).

**SE** : se rapporte à une section du questionnaire informatisé (QIRI) ou à un questionnaire papier (voir le tableau 1).

**C** correspond à la personne à laquelle la variable se rapporte. Ainsi,

- « E » signifie que la variable se rapporte à l'enfant ;
- « R » signifie que la variable se rapporte à la fratrie ;
- « M » signifie que la variable se rapporte à la mère/conjointe présente ;
- « J » signifie que la variable se rapporte au père/conjoint présent ;
- « F » signifie que la variable se rapporte au ménage ;
- « A » signifie que la variable se rapporte au père biologique absent du ménage ;
- « I » signifie que la variable se rapporte à l'enseignant/e de l'enfant cible
- « C » signifie que la variable se rapporte au meilleur ami de l'enfant cible.

**Q** se rapporte au genre de variable. Ainsi,

- « Q » signifie que la variable se rapporte à une question qui a été posée directement dans l'un des questionnaires ;

- « S » signifie que la variable représente une note calculée pour une échelle utilisée dans le questionnaire ;
- « D » signifie que la variable a été calculée à partir d'autres questions qui ont été posées dans le questionnaire ;
- « T » signifie que la note calculée pour une échelle utilisée dans le questionnaire a été standardisée, c'est-à-dire ramenée à une valeur se situant entre 0 et 10;
- « L » signifie que la note calculée pour une échelle à un volet donnée est basée uniquement sur les items longitudinaux, c'est-à-dire ceux communs à tous les volets;
- « M » signifie qu'il s'agit d'une information de type date (en mois) ;
- « A » signifie qu'il s'agit d'une information de type date (en année).

**nnx** : se rapporte à l'identification de la question. De façon générale, **nn** est un numéro séquentiel attribué à la variable et **x** est un indicateur alphabétique séquentiel pour une série de variables similaires.

**ATTENTION** : Dans certains cas, les trois derniers caractères de la variable ne sont pas suffisants pour identifier correctement une question (p. ex. : questions permettant plus d'un choix de réponse). Dans de tels cas, les quatre derniers caractères ont alors été utilisés afin d'identifier la variable (le plus souvent en supprimant la lettre «Q»).

### **Particularité pour la section REL du questionnaire sociodémographique sur les liens unissant les membres du ménage entre eux**

Pour bien représenter ces relations, les variables sont définies comme ceci:

G RE I Q J, où :

- G = volet de l'étude (2004) ;
- RE = indique la section RELATION du questionnaire QIRI, section Sociodémographique ;
- I = indique la première personne définie par cette relation  $i = 1, 2, \dots, 15$  ;
- Q = comme la convention ;
- J = indique la deuxième personne définie par cette relation  $j = i + 1$ .

Par exemple, GRE1Q2 indique la relation entre la 1<sup>re</sup> personne (mère) et la 2<sup>e</sup> personne (enfant cible) du ménage. Dans cette section, on demande les relations inter personnes seulement pour  $i < j$ .

### ***3 - La structure des fichiers***

L'ensemble des questions posées durant la collecte se retrouvent dans la base de données, exception faite des variables permettant d'identifier un ou plusieurs membres du ménage, et la grande majorité des variables ont fait l'objet de validation<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Pour de plus amples renseignements concernant les méthodes de validation utilisées voir : no 12, volume 2, section II de la collection ÉLDEQ.

Les variables sont classées dans différents fichiers selon la personne qu'elles concernent. Afin de faciliter l'utilisation de la banque de données, les quelques lignes qui suivent présentent la structure des fichiers contenus dans la banque de données du volet 2004. Celle-ci est en grande partie la même que celle des volets précédents. La banque de données de E7 contient les 15 fichiers suivants:

- \* SOCIO701 - contient **1 492 lignes** et comprend les données concernant les membres du ménage);
- \* MERE701 - contient **1 480 lignes** et comprend les données concernant la mère biologique ou la conjointe vivant dans le ménage;
- \* PERE701 - contient **1 271 lignes** et comprend les données concernant le père biologique ou le conjoint vivant dans le ménage;
- \* PCM701 - contient **1 492 lignes** et comprend les données concernant la PCM (personne qui connaît le mieux l'enfant);
- \* ENFAN701 - contient **1 492 lignes** et comprend les données concernant l'enfant cible;
- \* BIO701 - contient **275 lignes** et comprend les données concernant le père biologique non résidant;
- \* QAAM701 - contient **1 319 lignes** et comprend les données concernant la mère biologique ou la conjointe résidant dans le ménage enquêté et ayant répondu au QAAM;
- \* QAAP701 - contient **1 002 lignes** et comprend les données concernant le père biologique ou le conjoint résidant dans le ménage enquêté et ayant répondu au QAAP;
- \* QPABS701 - contient **116 lignes** et comprend les données concernant le père biologique non résidant et ayant répondu au QAAP;
- \* QPAE701 - contient **1 179 lignes** et comprend les données concernant l'enfant ayant répondu au QPAE;
- \* QAAENS701 - contient **968 lignes** et comprend les données concernant l'enseignant/e ayant répondu au QAAENS;
- \* QCI701 - contient **1 156 lignes** et comprend les données concernant le comportement de l'enfant cible pendant les tâches;
- \* JEUX701 - contient **1 209 lignes** et comprend les données provenant des résultats de l'enfant cible aux activités sur les nombres, au jeu du ROST, au jeu du Lollipop, au jeu de mots (ÉVIP), au jeu de mémoire (VCR), au jeu des intersections (FIT), au jeu de blocs (sous-test WISC-III), au test de développement de la motricité globale (Ulrich, 2000) et de l'évaluation de la condition physique;
- \* INDI701 - contient **1 492 lignes** et comprend les variables dérivées créées à l'aide des questionnaires aux parents construites par la DSQ et les partenaires de l'ÉLDEQ;
- \* INDI711 - contient **1 191 lignes** et comprend les variables dérivées créées à l'aide des questionnaires QPAE et QAAENS. Ces variables sont construites les partenaires de l'ÉLDEQ.

Tout comme au volet précédent (volet 2003), les données provenant du QAAM n'ont pu être incluses dans le fichier MERE701 étant donné le taux de réponse obtenu pour cet instrument au présent volet. Elles sont donc consignées dans le fichier QAAM701. Par contre, aucun changement n'a été apporté à la façon de présenter les données extraites du QAAP. Elles sont

incluses dans le fichier QAAP701 pour les pères ou les conjoints résidants dans le ménage de l'enfant cible, alors que celles concernant les pères biologiques non résidants sont consignées dans le fichier QPABS701<sup>6</sup>.

La banque de données contient également un fichier renfermant les pondérations associées aux différents instruments administrés aux parents (POIDS701), ainsi qu'un fichier intégrant les pondérations concernant les divers instruments administrés aux enfants et à leur enseignant (POIDS711).

Pour plus de détails concernant la composition des fichiers de la banque de données du volet 2004, se référer au tableau 1. Un coup d'œil à ce tableau permet de savoir dans quel fichier se trouve la variable ou la série de variables d'intérêt. ***Dans une optique longitudinale, il est conseillé de se référer aux questionnaires de chacun des volets pour s'assurer de la comparabilité des questions dans le temps (disponibles sur le site de l'ÉLDEQ : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Outils de collecte »).*** ***En effet, certaines questions ou choix de réponse peuvent avoir été modifiés, inversés ou supprimés d'un volet à l'autre.***

Comme pour les volets précédents, chacun des fichiers contient une variable nommée IDME (numéro de ménage) qui doit absolument être utilisée lors de la fusion de fichiers. Tous les fichiers sont constitués d'une ligne par sujet ou ménage. Par exemple, les fichiers ENFAN701 et PCM701 contiennent 1 492 lignes alors que le fichier MERE701 contient 1 480 lignes et le fichier PERE701, 1 271 lignes. La majorité des fichiers contenant des données du QIRI incluent aussi une variable qui indique le numéro d'identification de la personne ayant répondu à chacune des composantes (GRP... ou GPC...). De même, la plupart des fichiers contiennent aussi une variable (GCA... ou GCB...) qui indique le numéro d'identification de la personne qui est concernée par les questions. Ces variables peuvent être utiles lorsque l'on veut s'assurer qu'il s'agit bien, par exemple, du même répondant ou du même conjoint à travers les années ou d'un fichier à l'autre pour la même année (voir le tableau 2 pour connaître les variables qui identifient le répondant ainsi que la personne concernée pour chacun des instruments). De plus, depuis le volet 2001, on a ajouté des variables qui indiquent le statut de présence à chacun des temps précédents : glgmd01 à 06 pour la mère (fichier MERE701), glgjd01 à 06 pour le père (fichier PERE701) et glgfd01 à 06 pour la PCM (fichier PCM701). La section quatre décrit de façon plus détaillée ces variables.

Finalement, tous les fichiers ont été développés avec le logiciel SAS. Chacun de ces fichiers est fourni en format SPSS WINDOWS (.sav) et en format SAS (9.1.3).

---

6 Les données recueillies à l'aide des QAAM pour les mères biologiques absentes (ne résidant pas dans le ménage) ne sont pas disponibles en raison d'un effectif beaucoup trop faible.

**Tableau 1**

**Composition des fichiers<sup>1</sup> de la banque de données du volet 2004 de l'ÉLDEQ, enfants de 68 à 80 mois**

QUESTIONNAIRES ET SECTIONS <sup>2</sup>	LETTRES INDIQUANT LA SECTION DU QIRI OU LE QUESTIONNAIRE PAPIER <sup>3</sup>	SOCIO 701	MERE 701	ENFAN 701	PERE 701	PCM 701	QAAM 701	QAAP 701	BIO 701	QPABS 701	QPAE 701	QAAENS 701	QCI 701	INDI 701	INDI 711	JEUX 701
<b>QIRI – SOCIODEMO</b>																
<i>CONT (composition du ménage)</i>	CO															
<i>DEM (données socio-démographiques)</i>	XAGE_n, XSEXE_n,															
<i>REL (relation entre les membres)</i>	RE															
<i>HHLD (conditions de logement)</i>	HH															
<b>QIRI – PARENT<sup>4</sup></b>																
<i>EDA (éducation)</i>	ED															
<i>LFS (activité professionnelle)</i>	LF															
<i>INC (revenu)</i>	IN															
<i>HLA (santé et condition de vie)</i>	HL															
<i>FNC (fonctionnement familial)</i>	FN															
<i>SAF (environnement social)</i>	SF															
<i>SUP (soutien social)</i>	SU															
<b>QIRI – PARENT BIO. ABSENT</b>																
<i>COMPS (contact avec l'enfant cible)</i>	CS															
<i>EDA (éducation)</i>	ED															
<i>LFS (activité professionnelle)</i>	LF															

1. À l'exception du fichier des pondérations POIDS801 et POIDS811 (voir le contenu de ces fichiers à la section 4 du présent document).
2. Les noms de sections du QIRI sont ceux utilisés dans la version originale (anglaise) du questionnaire de l'ÉLNEJ.
3. Ces lettres se retrouvent à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> colonne du nom des variables.
4. Pour des raisons de confidentialité, les renseignements sociodémographiques de la section SOC du QIRI-parent (ex. : pays de naissance, origine ethnique, etc.) qui sont recueillis uniquement pour les nouveaux membres (parents biologiques ou nouveaux conjoints qui ne vivaient pas dans le ménage au volet précédent), ont été omis des fichiers MERE et PERE et sont utilisés uniquement pour la mise à jour des variables dérivées (fichier INDI701).

QUESTIONNAIRES ET SECTIONS (suite)	LETTRES INDIQUANT LA SECTION DU QIRI OU LE QUESTIONNAIRE PAPIER	SOCIO 701	MERE 701	ENFAN 701	PERE 701	PCM 701	QAAM 701	QAAP 701	BIO 701	QPABS 701	QPAE 701	QAAENS 701	QCI 701	INDI 701	INDI 711	JEUX 701
<b>QIRI – ENFANT</b>																
<i>DVS (lien enfant/PCM)</i>	DV															
<i>HLT (santé et condition de vie)</i>	HL															
<i>NUT (nutrition)</i>	NU															
<i>WAB (travail de la mère après la naissance de l'enfant cible)</i>	WA															
<i>EDU (expériences scolaires)</i>	EE															
<i>ACT (activités)</i>	AC															
<i>BEH (comportement)</i>	BE															
<i>REL (relation avec les pairs)</i>	RL															
<i>PAR (pratiques parentales)</i>	PR															
<i>DEN (santé bucco-dentaire)</i>	DN															
<i>CU2 (garde et changements familiaux)</i>	C2															
<i>CAR (services de garde)</i>	CR															
<i>SOC (données socio-démographiques)</i>	SD															
<b>QAAM (mère bio/conj présente)</b>	QM															
<b>QAAP (père bio/conj présent)</b>	QP															
<b>QAAP (père bio absent)</b>	QP															
<b>QPAE</b>	QE															
<b>QAAENS</b>	AE															
<b>QCI</b>	CI															



QUESTIONNAIRES ET SECTIONS (suite)	LETTRES INDIQUANT LA SECTION DU QIRI OU LE QUESTIONNAIRE PAPIER	SOCIO 701	MERE 701	ENFAN 701	PERE 701	PCM 701	QAAM 701	QAAP 701	BIO 701	OPABS 701	QPAE 701	QAAENS 701	OCI 701	INDI 701	INDI 711	JEUX 701
<b>VARIABLES DÉRIVÉES</b>																
ACTIVITÉ sur les NOMBRES	JN															
ROST	RO															
LOLLIPOP	LO															
VCR	VC															
ÉVIP	EV															
FIT	FT															
Blocs ( <i>WISC-III</i> )	JB															
MOTRICITÉ	MO															
ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE	EC															

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2004.

**Tableau 2**

***Variables identifiant la personne répondante et la personne concernée par l'instrument, le questionnaire ou la section du questionnaire inclus dans la banque de données du volet 2004 de l'ÉLDEQ***

<b>INSTRUMENT ET QUESTIONNAIRE</b>	<b>FICHER</b>	<b>VARIABLE DÉSIGNANT LE/LA RÉPONDANT/E</b>	<b>VARIABLE DÉSIGNANT LE NUMÉRO DE LA PERSONNE CONCERNÉE PAR LA SECTION OU LE QUESTIONNAIRE</b>
<b>QIRI – SOCIODEMO</b>	SOCIO701	GPCMPID (dans fichier PCM701)	...
<b>QIRI – MÈRE BIO/CONJOINTE PRÉSENTE</b>	MERE701	GRPMQ01	GCAMPID
<b>QIRI – PÈRE BIO/CONJOINT PRÉSENT</b>	PERE701	GRPJQ01	GCAJPID
<b>QIRI – sections PCM</b>	PCM701	GPCMPID	GPCMPID <sup>1</sup>
<b>QIRI – PÈRE BIO. ABSENT</b>	BIO701	GPCMPID (dans fichier PCM701)	...
<b>QIRI – ENFANT</b>	ENFAN701	GRPEQ01	GCBEPID
<b>QAAM – MÈRE BIO/CONJOINTE PRÉSENTE</b>	QAAM701	GQMMQ01	GCAMPID
<b>QAAP – PÈRE BIO/CONJOINT PRÉSENT</b>	QAAP701	GQPJQ01	GCAJPID
<b>QAAP – PÈRE BIO ABSENT</b>	QPABS701	GQPAQ01	...
<b>QPAE</b>	QPAE701	... (rempli par l'intervieweuse)	...
<b>QAAENS</b>	QAAENS701	... (rempli par l'enseignant/e)	...
<b>QCI</b>	QCI701	... (rempli par l'intervieweuse)	...
<b>JEUX – ACTIVITÉ SUR LES NOMBRES, ROST, LOLLIPOP, VCR, ÉVIP, FIT, BLOCS, MOTRICITÉ, ÉVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE</b>	JEUX701	... (rempli par l'intervieweuse)	...

1. À noter que la personne qui répond peut ne pas être la PCM déclarée. Par exemple, au volet 2002, pour 4 familles, la PCM déclarée était la mère, alors que c'est le père qui a répondu aux questions s'adressant à la PCM dans le QIRI.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 2003-2010*.

## 4 - Contenu des fichiers

### *Fichier SOCIO701*

Ce fichier constitué de 1 492 lignes contient les variables sociodémographiques du QIRI (sections CONT, DEM, REL et HHLD), soit l'âge, le sexe des membres du ménage, le statut de l'union du/de la PCM<sup>7</sup>, les liens unissant les membres du ménage entre eux, l'existence d'autres enfants du/de la PCM et/ou du/de la conjoint/e ne résidant pas dans le ménage et le statut de propriété résidentielle du ménage.

À noter que les variables de la section REL (lien unissant les personnes entre elles), en raison de la complexité de sa structure, ont une notation quelque peu différentes de celle utilisée pour les autres variables (voir la section 3 « Convention de désignation des variables » pour plus de détails).

**Particularité** : Dans la section REL, on demande les relations entre les personnes seulement pour la première personne définie par cette relation. Par exemple, on s'intéresse à la relation (GRE1Q2) entre la mère (personne #1) et l'enfant cible (personne #2) mais on ne demande pas la relation (GRE2Q1) entre l'enfant cible et la mère; le programme informatique attribue de façon automatique la relation inverse.

Notons que la 1<sup>re</sup> personne est dans la quasi totalité des cas la mère biologique<sup>8</sup>, la 2<sup>e</sup> personne est **toujours** l'enfant cible et la 3<sup>e</sup> personne est presque toujours le père biologique<sup>9</sup>.

### *Fichier MERE701*

Ce fichier composé de 1 480 lignes<sup>10</sup> contient les variables construites à partir des questions du QIRI concernant la mère biologique ou la conjointe vivant dans le ménage. À noter que les sections INC, FNC SAF et SUP ainsi que la question HLT-Q2A de la section HLT sont incluses dans le fichier PCM701 parce qu'elle concerne le ménage et non pas directement la mère.

---

<sup>7</sup> Les questions DEM-Q4C et DEM-Q4D en E7 correspondent aux questions DEM-Q0A et DEM-Q0B posées en E6 et portent sur le « statut de l'union ».

<sup>8</sup> Dans le cas des deux enfants placés en famille d'accueil avant le premier passage de l'ÉLDEQ (volet 1998 – enfants âgés de 5 mois) les mères de ces familles d'accueil ont été placées en première position.

<sup>9</sup> Tous les conjoints (beau-père de l'enfant cible) ayant intégré le ménage après le volet 1998 occupent une position dont le numéro peut varier de 4 à 12. S'ils étaient présents au premier volet, ils ont été placés en troisième position.

<sup>10</sup> Dans un cas, le questionnaire « Parent » de la conjointe n'a pu être généré parce que celle-ci a été déclarée comme « personne non apparentée » dans la « Grille des liens entre les membres du ménage » (section REL; idme=7373). Aucun renseignement tiré du QIRI-parent n'est donc disponible pour cette personne.

Comme par le passé, nous avons inclus dans le fichier MERE701 des variables indiquant le statut de présence de la mère enquêtée au temps 7 à chacun des temps précédents, soit au temps 6 (glgmd01), au temps 5 (glgmd02), au temps 4 (glgmd03), au temps 3 (glgmd04), au temps 2 (glgmd05) ou au temps 1 (glgmd06). Les données manquantes pour ces variables représentent les ménages n'ayant pas participé au volet concerné.

### *Fichier PERE701*

Les données de ce fichier proviennent du questionnaire parent (père/conjoint) du QIRI (n = 1 271)<sup>11</sup>. Afin de faciliter le suivi longitudinal, nous avons inclus dans ce fichier des variables indiquant le statut de présence du père enquêté au temps 7 à chacun des temps précédents, soit au temps 6 (glgjd01), au temps 5 (glgjd02), au temps 4 (glgjd03), au temps 3 (glgjd04), au temps 2 (glgjd05) ou au temps 1 (glgjd06). Les données manquantes pour ces variables représentent les ménages n'ayant pas participé au volet concerné.

### *Fichier PCM701*

Les données contenues dans ce fichier contenant 1 492 lignes proviennent des sections du questionnaire parent (QIRI) s'adressant spécifiquement à la PCM, soit dans la grande majorité des cas, la mère biologique de l'enfant cible. Comme dans les fichiers MERE701 et PERE701, nous avons inclus dans ce fichier des variables indiquant le statut de présence de la PCM enquêtée au temps 7 à chacun des temps précédents, soit au temps 6 (glgfd01), au temps 5 (glgfd02), au temps 4 (glgfd03), au temps 3 (glgfd04), au temps 2 (glgfd05) ou au temps 1 (glgfd06). Les données manquantes pour ces variables représentent les ménages n'ayant pas participé au volet concerné.

### *Fichier ENFAN701*

Ce fichier contient les variables provenant des sections du questionnaire enfant (n = 1 492) du QIRI s'adressant à l'enfant cible.

### *Fichier BIO701*

Ce fichier contient certains renseignements sociodémographiques portant sur le père biologique non résidant recueillis auprès de la répondante (n = 275)<sup>12</sup>. Ces informations sont colligées à l'aide du questionnaire « Parent biologique absent » du QIRI mis au point spécifiquement aux fins de la présente étude<sup>13</sup>. En raison des faibles taux de réponse obtenus, aucune pondération n'a été calculée et les données ne peuvent être utilisées qu'à titre indicatif seulement.

---

<sup>11</sup> Dans 10 cas, le questionnaire « Parent » du conjoint n'a pu être généré parce que ceux-ci ont été déclarés comme « personne non apparentée » dans la « Grille des liens entre les membres du ménage » (section REL; idme = 5695, 6077, 6329, 6389, 6403, 6804, 6843, 7026, 7769 et 7852). Aucun renseignement tiré du QIRI-parent n'est donc disponible pour ces derniers.

<sup>12</sup> Sont exclus de ce fichier les pères biologiques pour lesquels on ne dispose d'aucun renseignement.

<sup>13</sup> À l'origine, le fichier contient également des renseignements sur les mères non résidentes. Toutefois, cette information est omise du fichier de données distribuées BIO701 en raison du trop petit nombre de mères non résidentes dans l'enquête.

### *Fichier QAAM701*

Recueillies à l'aide du QAAM, ce fichier contient les variables portant sur les mères (biologiques ou non) résidant dans le ménage enquêté (n = 1 319).

### *Fichier QAAP701*

Ce fichier contient les variables concernant les pères (biologiques ou non) résidant dans le ménage enquêté (n = 1 002) et recueillies à l'aide du QAAP.

### *Fichier QPABS701*

Ce fichier contient les données portant sur les **pères biologiques non résidants** dans le ménage et éligibles à recevoir ce questionnaire, c'est-à-dire ayant un contact avec l'enfant cible au moins une fois par mois (n = 116). Ces données sont également recueillies à l'aide du QAAP.

### *Fichier QPAE701*

Administré pour la première fois au volet 2004, le QPAE (n = 1 179 lignes) recueille auprès de l'enfant cible des informations concernant particulièrement ses relations avec ses pairs.

### *Fichier QAAENS701*

Ce fichier contient les variables concernant l'enfant cible mais recueillies auprès de l'enseignant/e (n = 968). Cet instrument a été administré pour la première fois au volet 2004.

### *Fichier QCI701*

Ce fichier contient les variables concernant le comportement de l'enfant cible pendant l'exécution des tâches (n = 1 156 lignes). Précisons que ce questionnaire n'a pas été administré au volet 2003 et qu'il est passablement différent de celui administré au volet 2002.

### *Fichiers INDI701 et INDI711*

Ces fichiers contiennent les indicateurs sociodémographiques mis au point par la Direction Santé Québec et les autres variables dérivées construites par les partenaires de l'ÉLDEQ. Ces variables sont dérivées à partir des questionnaires aux parents (QIRI et QAAM) d'une part, et d'autre part, à partir des instruments à l'enfant et à son enseignant/e. Elles sont présentées en détail dans le tableau récapitulatif du document du document « *Variables dérivées de l'ÉLDEQ 1998-2005* » (*Partie A et Partie B*).

## *Fichier JEUX701*

Ce fichier contient les résultats des enfants qui ont participé aux tâches cognitives et/ou à l'évaluation de la condition physique et de la motricité lors de la collecte du volet 2004, c'est-à-dire : l'activité sur les nombres, le jeu du ROST, le jeu du Lollipop, le jeu de mots (ÉVIP), le jeu de mémoire (VCR), le jeu des intersections (FIT), le jeu de blocs (sous-test du WISC-III), le test de développement de la motricité globale (Ulrich, 2000) et l'évaluation de la condition physique. On y trouve également l'âge à la passation de chacune de ces tâches, ainsi que l'état de passation pour le jeu des intersections (FIT).

**Activité sur les nombres** : Le test comporte deux niveaux. L'enfant doit répondre à toutes les questions (5) du premier niveau quel que soit le nombre d'échecs. Pour passer au second niveau, il doit obtenir au moins trois bonnes réponses au premier niveau. Après trois erreurs consécutives au deuxième niveau, la tâche se termine. Chaque question est notée comme étant réussie (1) ou échouée (0). Le score obtenu est une somme du nombre d'items réussis (sur un maximum de 18) indépendamment du niveau où s'est rendu l'enfant.

**ROST** : La tâche comporte trois niveaux et chaque niveau comprend deux ensembles d'images différentes. Le premier niveau comporte deux ensembles de trois images, le second niveau, deux ensembles de cinq images et le troisième niveau, deux ensembles de huit images. À chaque niveau, il y a autant de pages que d'images présentées à l'enfant et sur chaque page les images sont disposées de façon différente. Le but de la tâche est de choisir une image différente de celle(s) choisie(s) précédemment. Le fichier consigne l'image pointée par l'enfant à chacun des essais (entre 3 et 8 essais selon le niveau) et pour chacune des six planches du test, ainsi que deux scores. Le premier score, GROES01, indique le nombre total de planches réussies, alors que le second score, GROES02, représente le nombre de planches réussies avant d'obtenir deux échecs consécutifs.

**Lollipop** : L'enfant est appelé à nommer et à reconnaître des couleurs et des formes géométriques. Il doit aussi dessiner des formes géométriques de base (jeu 1). Il doit pouvoir décrire les caractéristiques d'une image simple et le lien entre les objets représentés. Il doit reconnaître des concepts permettant de positionner des objets dans l'espace, ordonner des objets en fonction de leur taille et de leur rang ordinal (jeu 2). Il doit aussi nommer et reconnaître des chiffres et des lettres, compter entre trois et neuf objets et écrire les lettres A, B, C ainsi que son prénom (jeu 3 et jeu 4). Chaque question est notée selon un pointage prédéterminé et le score de chacun des quatre jeux est la somme de ce pointage (le maximum possible pour les trois premiers jeux est de 17, alors qu'il est de 18 pour le quatrième jeu).

**ÉVIP** : L'enfant doit identifier des images classées par ordre croissant de difficulté. Le point de départ dépend de l'âge de l'enfant. L'item de base est défini comme la plus haute séquence de huit bonnes réponses. L'item plafond est identifié après six erreurs consécutives dans une séquence de huit réponses. Le score total brut se calcule en soustrayant les échecs qui excèdent la plus haute base du numéro de l'item plafond. Le

fichier consigne le score total brut (GEVES01), l'item plafond (GEVED04) ainsi que le nombre d'erreurs (GEVED06). Il est important de mentionner que contrairement au volet 2001, l'administration du test au volet 2004 (tout comme au volet 2003) n'était pas informatisé.

**VCR** : La tâche inclut deux items de pratique suivis par 11 niveaux (planches) comprenant chacun un nombre croissant d'items à mémoriser. La tâche est terminée après que l'enfant ait commis deux erreurs à deux niveaux consécutifs. Le fichier consigne le résultat obtenu (succès/échec) pour chaque niveau (à l'exception des deux items de pratique) de même que deux scores. Le premier score, GVCES01, représente le dernier niveau réussi avant les deux échecs consécutifs. Le second score, GVCES02, tient compte du nombre de niveaux réussis.

**FIT** : L'enfant doit trouver l'intersection commune d'un certain nombre de formes géométriques reproduites sur un ensemble de planches. On administre d'abord les quatre planches du pré-test. Puis, indépendamment du résultat obtenu à ce pré-test, on administre les onze planches qui constituent le test. Le fichier consigne le résultat (succès/échec) pour chacune des onze planches du test ainsi que le score total<sup>14</sup>.

**Blocs (sous-test du WISC-III)** : L'enfant doit manipuler des blocs dans le but de reproduire des modèles géométriques. L'enfant doit réaliser au total 12 modèles, dont les trois premiers permettent un second essai. Le score de chaque item dépend du nombre d'essais et du temps pris pour le réaliser. Ce score varie entre 0 et 3 pour les trois premiers modèles, alors qu'il varie entre 0 et 7 pour les modèles suivants.

**Motricité globale** : La tâche mesure 12 habiletés que l'on peut diviser en deux sous-groupes : les habiletés liées à la locomotion et celles liées au contrôle d'objet. La locomotion est évaluée en examinant les six habiletés suivantes : la course, le déplacement au galop, le saut à cloche-pied, le pas de géant, le saut en longueur et le pas glissé. Quant au contrôle d'objet, six habiletés sont mesurées : la frappe d'une balle stationnaire, le dribble stationnaire, l'attraper, le botter, le lancer par-dessus l'épaule et le lancer par-dessous l'épaule. Le fichier consigne le score total obtenu à chacune des épreuves, ainsi que les scores bruts et standardisés des habiletés de locomotion et de contrôle d'objet.

**Évaluation de la condition physique** : La condition physique de l'enfant est évaluée à partir des six éléments suivants : le poids, la taille, la circonférence de la taille, les trois plis sous-cutanés (triceps, abdomen, mollet), le saut en longueur sans élan et le test de redressements assis en 30 secondes. Il est à noter que la circonférence de la taille, les plis sous-cutanés et le saut en longueur sont l'objet de trois mesures. C'est le résultat pour chacun de ces éléments qui est consigné dans le fichier à l'exception du saut en longueur pour lequel une seule mesure, le plus long saut, est distribuée.

---

<sup>14</sup> Il est à noter que le score total calculé pour le jeu des intersections (FIT) du volet 2003 a été ajouté au fichier JEUX601.

### *Fichiers POIDS701 et POIDS711*

Ces fichiers contiennent les poids échantillonnaux relatifs aux données recueillies d'une part, via la famille de l'enfant et d'autre part, via l'enfant et son enseignant/e. Les variables incluses dans ces fichiers sont les suivantes :

#### **Fichier POIDS701 :**

- PEPCM7 → poids échantillonnaux longitudinaux pour le QIRI des volets 1998 à 2004 (n = 1 492);
- PEQAAM7 → poids échantillonnaux transversaux pour le QAAM du volet 2004 (n = 1 319);
- PEQAAP7 → poids échantillonnaux transversaux pour le QAAP du volet 2004 (n = 1 002);

#### **Fichier POIDS711 :**

- PEQAAENS7 → poids échantillonnaux transversaux pour le QAAENS du volet 2004 (n = 966);
- PEQPAE7 → poids échantillonnaux transversaux pour le QPAE du volet 2004 (n = 1 177);
- PEJEUX7 → poids échantillonnaux transversaux pour les JEUX du volet 2004 (n = 1 209);
- PEMOTRI7 → poids échantillonnaux transversaux pour le test de motricité du volet 2004 (n = 1 069);
- INAPTE\_E7 → variable permettant d'identifier les enfants définis comme étant « inaptes » (enfants souffrant de problèmes de santé chroniques diagnostiqués : autisme ou incapacité mentale) au volet 2004 (n = 1 209).

Le choix d'une pondération appropriée dépend des variables considérées dans le modèle statistique. Pour en connaître davantage sur la création des variables de pondération et pour une utilisation optimale de ces dernières lors d'analyses statistiques, faire référence au document « *Pondération des données du volet 2004* ».



## ***5 - Remarques et mises en garde relatif à certaines variables ou échelles***

### *Section CONT (QIRI) - Fichier SOCIO701*

Afin de connaître le nombre de frères et sœurs, biologiques ou non, de l'enfant cible vivant dans le ménage, il faut se référer à la variable dérivée GREED01 du fichier INDI701. On peut également connaître le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans habitant dans le ménage, en utilisant la variable GREFD20 (fichier SOCIO701). Celle-ci permet de savoir combien d'enfants vivent dans le ménage tout le temps ou une partie du temps, peu importe leur lien de filiation avec l'enfant cible. En plus de la fratrie de l'enfant cible, peuvent donc être inclus ici les enfants d'un/e colocataire, des cousins/es et autres.

À noter par ailleurs que les variables GREFD19B, C et D dérivées de la section REL («Grille des liens entre les membres du ménage») ne concernent que les familles au sein desquelles les deux parents biologiques de l'enfant cible sont présents.

### *Tabagisme (QIRI-parent) – Fichier PCM701*

Comme au volet 2002, afin de faciliter le traitement des données et d'éviter les redondances, la variable correspondant au choix de réponse « aucun parent ne fume dans la maison » (GHLFQ2A2) a été omise de la banque. L'information donnée par la variable GHLFQ2A2 peut toujours être dérivée des variables restantes.

### *La scolarité et le niveau de diplomation (QIRI-parent) – Fichier MERE701, PERE701 et INDI701*

La valeur des variables concernant la scolarité des individus (père, mère ou conjoint/e) a été mise à jour seulement pour les nouveaux membres ou pour les anciens membres ayant poursuivi des études entre E6 et E7.

### *La profession des parents et le revenu (QIRI-parent) – Fichiers MERE701, PERE701 et PCM701*

Comme pour les volets précédents, les données relatives au genre d'entreprise, de service ou d'industrie (LFS-Q10A) ont été codées en 13 catégories selon les codes de la *Classification type des industries* (CTI) de 1980 (GLFMD13, pour la mère/conjointe, GLFJD13, pour le père/conjoint). Le type d'emploi occupé par l'individu (LFS-Q11A) a été codé selon la classification type des professions de 1980 de Statistique Canada et ces codes ont ensuite été regroupés en 16 catégories selon la classification socioéconomique des occupations de recensement Pinéo (1985) (GPIMD01, pour la mère/conjointe et GPIJD01, pour le père/conjoint). Ces 16 groupes ont finalement été regroupés en cinq catégories proposées par les chercheurs de l'Enquête sociale et de santé réalisée par Santé Québec en 1992 (GPIMD02 et GPIJD02).

Les revenus détaillés du ménage et de la PCM ont été retirés du fichier de données de distribution en raison des normes en matière de respect de la confidentialité. Seul les

revenus du ménage et de la PCM regroupés en catégories sont inclus dans le fichier de distribution (GINFD03 et GINFD04).

### *L'emploi des parents (QIRI-parent) – Fichiers MERE701, PERE701 et INDI701*

La variable concernant la « principale activité au moment de l'enquête » (GLFMQ01/GLFJQ01) relève de la perception que l'individu a de son rôle. Dans le cas des femmes par exemple, plusieurs déclarent « soin de la famille » comme principale activité, alors qu'elles déclarent travailler au moment de l'enquête (GLFMQ08). Pour connaître le statut d'activité des parents au moment de l'enquête, il faut plutôt utiliser la variable GLFMD1A/GLFJD1A (travail rémunéré à l'enquête) du fichier INDI701.

Précisons qu'entre les volets 1998 et 2002, la variable FLFMD1A/FLFJD1A était construite en combinant les variables FLFMQ01/FLFJQ01 (principale activité au moment de l'enquête) et FLFMQ08/FLFJQ08 (travail au moment de l'enquête), puisque la question concernant le travail au moment de l'enquête n'était pas posée aux personnes ayant déclaré « travail » ou « travail et famille » comme principale activité. L'analyse comparative des données provenant des questionnaires papier (QAAM et QAAP) et du QIRI a montré l'importance d'enlever ce filtre de manière à obtenir une meilleure estimation de la proportion de parents au travail au moment de l'enquête. Depuis le volet 2003, la proportion de parents exerçant une activité rémunérée au moment de l'enquête est estimée avec une seule variable (GLFMQ08 – mère; GLFJQ08 – père).

Il est à noter qu'à compter du volet 2004, les questions portant sur le régime et les horaires de travail concernent l'emploi exercé au moment de l'enquête et le principal emploi occupé au cours des 12 derniers mois si celui-ci diffère de l'emploi actuel.

### *Le travail des mères après la naissance (QIRI-enfant) - Fichier ENFAN701*

La section WAB du QIRI, portant sur le retour au travail des mères biologiques depuis la naissance de l'enfant cible, ne concerne que les femmes qui avaient déclaré ne pas avoir travaillé depuis la naissance du bébé aux volets antérieurs. Pour connaître le nombre de mères qui sont entrées sur le marché du travail depuis la naissance de l'enfant ainsi que l'âge de l'enfant à ce moment, il faut utiliser la variable GWAED01 (âge de l'enfant (mois) quand la mère a (re)commencé à travailler après la naissance de l'enfant) du fichier INDI701. Précisons que cette variable ne donne aucune indication du maintien des mères en emploi suite à leur entrée ou à leur retour en emploi. Cette variable a été construite à partir des questions de la section MED pour le volet 1998 et de la section WAB pour les volets subséquents.

### *Les antécédents familiaux (QIRI-enfant) - Fichier ENFAN701*

La section CU2 du QIRI portant sur les antécédents familiaux est administrée au deux ans. De ce fait, le libellé de certaines questions dans lesquelles est mentionné « depuis la dernière entrevue » signifie la dernière fois que cette section a été administrée.

### *Les modalités de garde de l'enfant cible (QIRI-enfant) - Fichier ENFAN701*

Chez les mères opérant un service de garde à domicile, certaines répondent que l'enfant fréquente un service de garde alors que d'autres déclarent ne pas utiliser de service de garde. Il a été décidé de ne pas invalider les réponses données dans un sens ou l'autre. Notons que cela concerne un faible nombre d'enfants et qu'il est possible d'obtenir une liste des enfants concernés.

Comme au volet précédent, nous avons rétabli le filtre associé aux PCM qui ont recours à un mode de garde de façon occasionnel pour l'enfant cible, étant donné les difficultés rencontrées lors de la validation des données. Les questions CAR-Q1AB et CAR-Q1B à CAR-Q5B inclusivement ne concernent donc que les enfants fréquentant un service de garde de façon régulière.

À la question CAR-Q1AB1, nous avons ajouté la catégorie « Transport scolaire non disponible » afin de diminuer le nombre d'enfant appartenant à la catégorie « Autres (précisez) ». Le code de réponse pour cette nouvelle catégorie est égal à 9.

Comme au volet 2003, une nouvelle catégorie a aussi été ajoutée à la question CAR-Q7A, soit la catégorie « Insatisfaction ». Le code de réponse pour le choix « Entrée de l'enfant à la maternelle » est maintenant égal à 13 (au lieu de 12), alors que le code de réponse pour la catégorie « Insatisfaction » est égal à 12.

Signalons enfin que, compte tenu d'un problème de filtre survenu à l'administration du questionnaire, les variables CAR-Q7C, CAR-Q7C1, CAR-Q7C2 et CAR-Q7C3 faisant référence au principal mode de garde utilisé lors de la période estivale, ont été omises de la banque.

### *Les expériences scolaires de l'enfant cible (QIRI-enfant) - Fichier ENFAN701*

Le choix de réponse de certaines questions de la section EDU du QIRI (fichier ENFAN701) a été modifié par rapport à l'année précédente. En effet, le choix de réponse « Sans objet » a été ajouté aux questions EDU-Q17, EDU-Q18, EDU-Q32, EDU-Q33, EDU-Q34, EDU-Q44, EDU-Q45, EDU-Q46. De plus, le choix de réponse « Plusieurs moyens » a été ajouté à la question EDU-Q45 (moyen de transport habituellement utilisé par l'enfant pour se rendre à l'école).

Parmi les répondants ayant répondu « Autre » à la question EDU-Q36, un nombre important de PCM ont spécifié « jusqu'où l'enfant voudra aller » sur la feuille de suivi informatique.

*La blessure la plus grave subie par l'enfant cible (QIRI-enfant) – Fichier ENFAN701*

Il est à noter qu'à la question HLT-Q40 (« Quelle partie de son corps a été atteinte? »), plusieurs réponses qui se trouvaient dans la catégorie « Autre (précisez) », ont été remplacées :

- La catégorie « Visage et cuir chevelu » inclut les oreilles, la bouche, les dents, le nez et le menton;
- La catégorie « Bras ou main » inclut le coude, les doigts et le poignet;
- La catégorie « Jambe ou pied » inclut les genoux et les orteils.

*La formation de base de l'enseignant/e de l'enfant cible (QAAENS) – Fichier QAAENS701*

Afin de faciliter l'utilisation des données concernant la formation de base de l'enseignant/e de l'enfant cible (Q211, fichier QAAENS701), trois nouvelles catégories ont été créées : « Autre baccalauréat » (code égal à 4), « Brevet préscolaire et/ou primaire » (code égal à 5) et « Autre brevet » (code égal à 6).

Soulignons également que les précisions apportées par l'enseignant/e aux questions 214 (Possédez-vous d'autres diplômes?) et 215 (... utilisez-vous un programme pédagogique?) ne font pas partie des variables distribuées, mais peuvent être transmises sur demande.

*Les variables portant sur les résultats au jeu de mémoire (VCR) - Fichier JEUX701*

**Jeu de mémoire (VCR) :** Deux scores ont été calculés pour le jeu de mémoire. Le premier (GVCES01) représente le dernier niveau réussi avant les deux échecs consécutifs qui mettent fin à la tâche. Par exemple, un score de 2 indique que l'enfant a réussi le niveau à deux items mais a échoué aux niveaux à trois et quatre items.

Il est possible qu'un enfant atteigne le niveau « n » sans avoir réussi au niveau précédent. Ce score (GVCES01) doit être interprété comme un score global, à savoir le nombre maximum d'items dont l'enfant a pu se rappeler.

Le deuxième score (GVCES02) est plus sévère car il compte le nombre de niveaux réussis jusqu'à l'atteinte du dernier niveau réussi. Il distingue les enfants qui sont sur le même niveau. Notons que  $GVCES01 \geq GVCES02$ .

*Les variables portant sur les résultats de la motricité globale - Fichier JEUX701*

**Motricité globale :** Deux scores standardisés ont été calculés pour la motricité globale des enfants (contrôle d'objet et locomotion). Le score associé aux habiletés de contrôle d'objets est standardisé selon l'âge et le sexe de l'enfant, alors que celui lié à la locomotion est standardisé selon l'âge seulement.

### *Les variables ayant un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 %*

De façon générale, les variables comportant un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 % sont relativement peu nombreuses (ce nombre varie en fonction de l'instrument de collecte et de la section observée), mais doivent être traitées avec prudence. Le document « *Étude de la non-réponse partielle au volet 2004* » analyse la non-réponse partielle pour les variables qui posent problème.

### *Les variables des années antérieures*

Il est à noter que certaines modifications importantes ont été apportées aux fichiers des variables des années antérieures.

- Deux nouvelles variables portant sur la satisfaction au travail de la mère (BQMMT01) et du père (BQPJT01) ont été ajoutées au fichier INDI201, alors que la construction de ces mêmes variables aux volets 2000 (CQMMT01 et CQPJT01 du fichier INDI301) et 2002 (EQMMT01 du fichier INDI501) a été légèrement modifiée.
- Les variables indiquant la date de naissance de l'enfant (ADNEM01, ADNEA01 et ADNED01 du fichier ENFAN101), le revenu annuel total du ménage (AQIFQ11 du fichier PCM101) et l'âge en mois à la séparation des parents biologiques (CC2ED01 du fichier INDI301) ont été supprimées de la banque de données.